

—Au temps marqué, il produit, pour toutes richesses, les pauvres, vrais trésors de la sainte Église (1).— L'empereur, irrité, veut le forcer de sacrifier aux idoles;— sur son refus, il le fait dépouiller, et ordonne qu'on étale à ses yeux les instruments de torture : fouets armés de pointes, scies, etc. C'est exactement le récit suivi par la *Légende dorée*.— Déce, renouvelant avec fureur l'injonction de sacrifier aux dieux, le fait battre de fouets plombés. On aperçoit près du trône un bourreau tenant un *peigne* de fer.— Bientôt le tourment est renouvelé d'une manière à peu près semblable, — et enfin un autre genre de flagellation est employé pour ébranler cette invincible constance.

Ici, le peintre s'écarte un peu du texte, quoique sans grandes conséquences : il donne aux bourreaux des verges au lieu de *scorpions*, et je ne sais pas où il a pris cette espèce de traquenard qui assujettit le pied du martyr, tandis qu'on le fouette à la colonne. Mais le véritable objet de ce médaillon est la conversion de saint Romain, dont l'histoire continue dans les deux scènes supérieures. Romain était l'un des gardes qui assistaient au supplice de ce magnanime disciple du Christ; et comme il contemplait avec admiration les effets d'un si grand courage, il s'aperçut qu'un jeune homme ravissant de beauté essuyait les membres déchirés du martyr. C'est ce premier moment de surprise que l'artiste a voulu rendre en donnant un air de saisissement à ce spectateur. Plus haut, nous voyons le baptême de ce nouveau converti; il est venu se jeter aux pieds du saint dès qu'il l'a vu ramené en prison, et le précède bientôt au ciel. — Car dès que l'empereur apprend cette nouvelle victoire de Laurent, l'ordre est donné de décapiter le téméraire qui s'est fait son disciple à une heure si funeste.

Tout le groupe du sommet est consacré aux derniers moments de saint Laurent. Le mouvement du martyr qui relève la tête vers l'empereur, rappelle évidemment ces deux énergiques paroles, réduites avec une simplicité si fière par le texte que le bréviaire adopte (2) : *C'est cuit; tourne maintenant, et mange.*

180. Pour deviner le motif qui a fait placer les verrières de saint Vincent et de saint Laurent vis-à-vis l'une de l'autre, il n'est pas besoin de recourir à la narration de Jean Belet (3), qui les faisait frères, tant sont anciennes les généreuses prétentions de l'Espagne à s'attribuer ces grands cœurs! La pensée des vieux artistes de Bourges s'explique d'une manière plus simple, quand sur les lieux on voit le vitrail du fond de cette chapelle donné à saint Étienne (4). C'était, autour du patron principal, l'élite de son ordre pour lui former cortège.

La partie inférieure du premier groupe peignait, sans doute, non-seulement les premières tortures de saint Vincent, mais aussi sa comparution devant le tribunal du féroce Dacien (5), avec l'évêque Valerius. Le courageux diacre attira sur lui-même alors toute la fureur de ce barbare préfet, parce que son évêque ayant naturellement la langue embarrassée, Vincent s'offrit à répondre en sa place, et protesta hautement de son mépris pour l'idolâtrie. Dacien, qui avait eu soin de les disposer tous deux à moins de hardiesse, en leur faisant d'abord endurer la faim dans la prison, se débarrassa sur-le-

(1) Pour l'intelligence des vers que je vais citer, il faut se rappeler que, dans l'hypothèse qui attribuait à Déce cette persécution, Valérien était censé y figurer cependant comme préfet de Rome.

Tant ont été qu'il sont venu
Al siège où Valérien fu.
Valérien dit donc al saint
Que il les trésors lui ensaint.
Saint Corens dit : « Or me donez
Trois jors de terme, d'es verres. »
Valérien dit : « Estré
Te soit si comme l'os peif. »

Et saint Corens d'ilor s'en vait;
Par la cité fait assembler
Tous les porces qu'il peut trouver,
Où les trésors ont despendu.
Il l'unt ja mangé et bés,
Et macé les en la maison
Hpelite son compaignun.

A cet endroit, le trouvère fait paraître l'empereur lui-même, contrairement au récit de Prudence, mais toujours d'accord avec la *Légende dorée*.

Décius César, al tiers jor,
Se cist al sie l'empereor;

Et barun del sime i ont,
Eiment ploit, et jugement font.
Quant Corens i a amené
La peure gent qu'ont assemblé,
Et dit, oient trestos, en haut :

« Dis et le trésor qui ne font ;
Descrittes ne puet, ains creintes ;
Eier est, ja n'amemierra. »
Et Valérien en est descez.
Etc.

(2) Ad Sec. vesp., ad *Magnif.* « Assatum est; jam versa, et manduca. » Prudence, dont le talent atteint plus aisément la force que la mesure, n'a pas si bien réussi à rendre la mâle noblesse de cet adieu au tyran. Le nombre des mots éteint l'idée dans les deux strophes qu'il donne à sa version (v. 397—408; p. 920).

(3) Ap. Jacob. de Varag., de *s. Laurentis*.

(4) Pl. XVI, lanc. A. Cette disposition peut être vérifiée sur le plan général de la cathédrale de Bourges, que nous joignons à ce volume pour faciliter l'étude de l'ensemble.

(5) Dacien, quoique simple gouverneur de province, est constamment représenté ici avec une couronne. L'absence de ce signe dans la verrière de saint Laurent, quand il ne s'agit que du préfet de Rome, avait peut-être pour but de faire ressortir davantage la dignité de l'empereur.

champ de l'évêque par l'exil, et prit à tâche de réduire ce jeune homme par toutes les ressources d'une cruauté dont l'histoire ecclésiastique a conservé bien des traces (1).

Dans son état présent, le vitrail nous introduit brusquement à l'instant où Dacien, furieux de voir le patient conserver toute sa sérénité sur le chevalet, s'en prend aux bourreaux eux-mêmes, et les frappe pour exciter leur bonne volonté, jugeant, sans doute, qu'ils avaient disloqué les membres du martyr avec trop de précautions. « Eh bien ! lui dit Vincent, vous seriez-vous chargé de me venger de « mes bourreaux ? » — Outré de rage, le préfet veut qu'on lui déchire la chair avec les instruments les plus pénétrants et les plus cruels (2). — Puis, comme le calme insultant (3) de cette indomptable victime ne se dément point parmi tant de rigueurs, il imagine de le faire mettre sur des charbons ardents (4).

(1) C'était le règne de Dioclétien; et, soit férocité naturelle, soit désir de bien faire sa cour, Dacien inaugura dignement cette ère des martyrs, si profondément gravée dans les souvenirs de l'Espagne. Aussi le nom de ce persécuteur subalterne est-il l'un de ceux qui reparaissent le plus fréquemment dans le martyrologe.

La restitution que je propose pourrait s'appuyer d'une série de quatre bas-reliefs qui existent encore dans la cathédrale de Bâle, et où l'on reconnaît aisément les principaux traits de notre légende.

(2) Je ne saurais dire si l'espèce de tourment dont l'artiste a fait choix au pied du second groupe, est précisément le déchirement des chairs. Peut-être est-ce l'application des lames ardentes sur les flancs, et des broches rougies au feu sur les jarrets. Dans ce dernier cas, les bourreaux ne sembleraient point s'épargner assez eux-mêmes; car ils tiennent leurs instruments à pleine main, sans paraître songer à se garantir du feu.

Quant à l'autre partie de cette scène, la lithographie exige quelque explication. Cette espèce de croix à banderole que tient un personnage placé derrière Dacien, serait propre à désespérer tous les interprètes, si l'original ne présentait quelque chose de plus adapté à la circonstance. Or, malgré une forme quelque peu vague, je crois reconnaître dans le vitrail une épée dont le ceinturon s'enroule autour du fourreau. Celui qui la porte serait donc un écuyer auquel Dacien se plaint de ne pouvoir dompter cette âme intraitable.

(3) Malgré un certain idéal de vertu purement passive que se sont fait à priori, au xvii^e siècle et au xviii^e, les critiques d'une école bien douce et singulièrement débonnaire, comme chacun sait, on est réduit à confesser, l'histoire en main, que les martyrs ne se sont pas toujours montrés aussi patients, ou du moins aussi charitables que l'auraient voulu les critiques. Saint Vincent même ne saurait échapper à la censure, dans un ordre de principes si relevés. Ces contraventions aux lois de la critique sont d'autant plus fâcheuses pour la théorie, que la charité des martyrs se trouve préconisée d'ailleurs par une autorité plus haute. Car c'est le Fils de Dieu (Joann. XV, 13) qui a dit : « Majorem hac dilectionem nemo habet, ut animam suam ponat quis... » Or, la charité envers Dieu étant le fondement et le motif de celle que nous devons au prochain, il est permis de croire que les hommes qui mouraient pour Dieu possédaient la charité envers le prochain, à un degré pour le moins suffisant au salut. C'est là probablement ce qui a encouragé l'exaet Baillet à dissimuler doucement, et puis à excuser de son mieux les rudesses de certains martyrs envers les tyrans. J'en choisis un exemple qui me paraît curieux, dans les *Actes* de saint Taraq et de ses compagnons (11 octobre). Baillet semble annoncer d'abord qu'il va transcrire, à très-peu de chose près, le récit primitif; puis, dans le cours de sa narration, il fait porter tout particulièrement ses suppressions sur les réponses des trois saints. Enfin, près de terminer (§ IX), il ne peut résister au zèle qui le presse de prévenir toute mauvaise édification. Ces paroles sont à citer, et il sera bien permis, je pense, d'en mettre quelques-unes en saillie. «... Andronic... garda aussi peu de ménagement « que ses compagnons dans les termes qu'il employa pour confondre son juge. On ne devait pas exiger, sans doute, « de ces saints martyrs toute la politesse et toute la civilité que « l'usage du grand monde donne ordinairement aux personnes du « siècle. Cependant, il aurait été peut-être plus à souhaiter pour « l'exemple de la postérité, qu'ils eussent observé plus littéralement « les maximes de la douceur et de la modestie que Jésus-Christ a « prescrites à ses disciples, et dont il a formé le modèle par ses

« actions comme par ses discours. Etc., etc. Mais on peut considérer que nos saints martyrs, dont le premier avait presque toujours été à la guerre, et les deux autres paraissent engagés « dans le commerce des affaires séculières, n'étaient que des « laïques qui n'avaient peut-être pas eu tout le loisir des gens d'église et des personnes retirées pour s'instruire dans les saintes « Ecritures du véritable esprit du christianisme. C'est ce qu'on « peut alléguer au moins pour les excuser, si l'on ne veut pas les « justifier en ce point. Etc., etc., etc. » J'abrège, mais toute la tirade vaudrait bien la peine qu'on la transcrivit. Tillemont (éd. cit., t. V, p. 285, sv.) est presque aussi doux envers les persécuteurs, c'est-à-dire presque aussi aigre envers les martyrs.

Comment se retenir de rire ou d'impatience à la lecture de pareilles lignes! Sainte Agathe devra-t-elle être comptée au nombre des gens de guerre, pour avoir dit au gouverneur qui lui faisait ténailier le sein : « Impie, crudelis, dire tyranne, non te pudet « amputare in femina quod in matre susisti! » Il est vrai que Baillet se montre assez embarrassé (5 février, § III) s'il s'agit d'admettre et d'expliquer ces termes un peu forts. Mais sera-t-on réduit aussi à rayer saint Paul du nombre des gens d'église, pour se défaire du fâcheux exemple de quelques-unes de ses vivacités (Cs. Act. XXIII, 3; XVI, 37, etc.)! Or, sans m'exagérer la valeur de Baillet et de Tillemont, je crois qu'ils étaient cependant trop instruits pour ne pas entrevoir ce qu'il y avait de faux à faire entendre que ce saint courroux des héros chrétiens fut causé par une sorte de mauvaise humeur que leur auraient fait éprouver les mauvais traitements. Le doux saint Hilaire n'était point sur le chevalet, lorsqu'il adressait à l'empereur Constance des paroles tout aussi amères assurément. Cs. Hilar., *cont. Constant.*, passim (t. II, 563 — 571, 575 — 583. Cs., p. 556 — 558).

Où bien les faits n'ont point de langage et de sens, ou bien il est clair qu'en définitive ce qui enthousiasme surtout nos admirateurs modernes de la primitive Église, c'est son asservissement et ses entraves, puisqu'ils savent si bien la rappeler à l'ordre et nous prémunir contre la contagion de ses exemples, lorsqu'elle s'émanche jusqu'à parler un peu haut. Car il faut bien reconnaître qu'il s'est trouvé aussi parmi les gens d'église des hommes trop soigneux de faire la route belle aux ennemis de Jésus-Christ, et fort en peine d'épargner les moindres désagréments à ceux qui guerroient Dieu dans ses serviteurs. On voit que la maxime : « Surtout, point de zèle! » n'est descendue dans les choses de la terre qu'après avoir été mise en honneur dans les affaires de Dieu. Devra-t-on s'étonner, après cela, de la sympathie et des panégyriques que cette école modérée a trouvés toujours parmi les mécréants?

(4) Les *Actes* de saint Vincent parlent assez clairement d'un gril, et c'est ainsi que l'a compris le sculpteur de Bâle, par exemple, et un peintre-verrier à la cathédrale du Mans. A Bourges, soit que l'on crût traduire suffisamment les anciens textes en représentant un brasier quelconque, soit qu'on prétendit éviter de faire confondre saint Vincent avec saint Laurent, on a donné une autre forme à ce supplice. Du reste, les charbons ardents versés sur la tête des martyrs se retrouvent dans l'histoire des héros chrétiens, et particulièrement dans les *Actes* de saint Taraq et de ses compagnons. C. Ruinart, *op. cit.*, AA. SS. Tarach. etc., § V (éd. cit., p. 431).

En outre, pour que rien ne semblât manquer au mérite du martyr, le peintre a joint aux deux bourreaux armés de braise ardente, un troisième serviteur de Dacien, qui, la torche en main, se prépare à torturer dans ce corps déchiré déjà, tout ce qui pourrait échapper à l'action des charbons.

181. Toutefois, le préfet romain craint d'en finir trop promptement; et, d'ailleurs, il s'agissait aussi de donner quelque relâche aux bourreaux, auxquels il avait déjà fallu laisser prendre haleine pendant la durée des tortures. Vincent est donc reconduit en prison; mais quel repos! On fixe ses pieds par des entraves, et pour lit son corps n'a que la terre couverte de fragments de vases rassemblés exprès. Le Ciel vient à son secours, ses entraves se brisent; et les gardes le trouvent se promenant en chantant des cantiques. Dacien, à cette nouvelle, ne veut point paraître confondu, et, pour ôter à sa victime tout semblant de secours céleste, il le fait mettre dans un lit comme par compassion. — Là, tandis que le tyran se promet peut-être de renouveler les supplices dès qu'il ne craindra plus le danger de le voir expirer en un instant, Dieu met un terme à tant de souffrances. — Le gouverneur prend soin que cette mort ne tourne point en triomphe; et, afin de dérober aux hommages des chrétiens les restes du martyr, il fait jeter le cadavre aux animaux des champs. — Alors un corbeau prend la défense de ce corps livré à la rapacité des bêtes; il écarte toutes celles qui s'approchent, et un loup qui était accouru à cette proie s'arrête à quelque distance comme pour admirer la singularité(1) de l'obstacle qui lui ferme le chemin.

Quand cette nouvelle marque de l'intervention céleste est annoncée à Dacien, il imagine un dernier moyen d'éviter la honte qui le poursuit. Il fait donc embarquer le cadavre, et veut que, cousu dans un sac, il soit précipité, avec une meule au cou, bien loin du bord. Celui qui avait trouvé des bourreaux si obéissants n'eut pas de peine à rencontrer des matelots pour cette dernière commission. Mais Dieu voulait la gloire de son serviteur; et le corps était déjà rejeté sur le rivage, où les chrétiens le recueillirent, avant que la barque fût rentrée au port(2).

Je n'ai fait qu'analyser les *Actes* presque contemporains du saint martyr, et ç'a été la même chose que de décrire la verrière.

(1) Ruinart, *AA. S. Vincent*, § X (p. 371, sq.). — Prudent., *Peristeph.*, Hymn. IX, v. 393—420 (p. 1013, sq.).

(2) Ruinart, *l. cit.* § XI (p. 372). — Prudent., *loc. cit.*, v. 429—520 (p. 1014—1021).